



**Mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2022  
incluant le rapport financier annuel**

Paris La Défense, le 28 avril 2023,

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a approuvé, le 28 avril 2023, le Document d'enregistrement universel 2022 d'EPC, contenant le rapport financier annuel.

Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut également être consulté ou téléchargé sur l'espace Investisseurs du site internet du Groupe EPC ([www.epc-groupe.com](http://www.epc-groupe.com)). Le Document d'enregistrement universel 2022 est également disponible sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Le Document d'enregistrement universel 2022 contient notamment :

- le rapport financier annuel, constitué des comptes consolidés, des comptes annuels, du rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux comptes y afférents ;
- le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés ;
- la Déclaration de performance extra-financière; ainsi que le rapport de l'Organisme tiers indépendant sur la Déclaration de Performance extra-financière ;
- les projets de résolution qui seront présentés à l'Assemblée générale du 28 juin 2023, ainsi que l'exposé des motifs desdites résolutions.